

De La Boissière-sur-Èvre à Notre-Dame-du-Marillais au fil de l'Èvre

Une randonnée proposée par Ôsez Mauges Tourisme et Développement en Val de Loire



Visorando



Randonnée n°19527975

Partez à la découverte du Cirque naturel de Courossé à La Chapelle Saint-Florent qui offre une vue plongeante et à 180° sur la rivière. Ce lieu vous propose également une entrée dans son histoire meunière grâce à son village en contrebas. Retrouvez le fleuve royal à la confluence de l'Èvre et de la Loire à Notre-Dame du Marillais. Laissez-vous bercer par le bruit de l'eau rejoignant la Loire.

Durée :	6h10	Difficulté :	Moyenne
Distance :	19.47km	Retour point de départ :	Non
Dénivelé positif :	200m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	260m		
Point haut :	98m	Commune :	La Boissière-sur-Èvre (49110)
Point bas :	9m		



Description

Départ de la Rue des Vignes Rouges, à son croisement avec l'Allée des Coteaux. Ceux qui souhaitent entreprendre cette randonnée en ligne à la journée, avec au minimum deux véhicules, peuvent se garer à proximité de l'église.

(D) Suivre au Nord la Rue des Vignes Rouges. Ignorer deux départs sur la gauche et poursuivre sur un chemin pendant 1 km environ.

(1) En arrivant près de l'étang, virer à droite et traverser le ruisseau du Beugnon. Tourner aussitôt à droite et longer le ruisseau à main droite pendant 800 m environ. Virer alors à gauche avec le chemin et monter jusqu'à un magnifique point de vue.

(2) Tourner à gauche (Nord). Ignorer un chemin venant de la gauche et virer à droite avec le chemin. Ignorer un chemin venant de la droite et entrer dans le hameau de la Maltière.

(3) Au croisement, aller à gauche puis laisser le hameau de la Girardière sur la droite. Au "cédez le passage" (cote 98), suivre la route à droite.

(4) À la Croix du Gros Chêne, tourner à droite. À la fourche qui se présente rapidement, emprunter à droite une voie sans issue. Suivre cette voie goudronnée jusqu'au hameau de La Clergerie.

(5) À la sortie du hameau, prendre à gauche un sentier gravillonné. Le suivre tout droit jusqu'à la D201 près du Pont d'Alène.

(6) Suivre la route à droite et franchir l'Èvre. À l'intersection qui se présente au sortir du pont, prendre à gauche la direction de Botz-en-Mauges. Remonter, longer à main droite un étang puis un verger de pommiers.

(7) À l'intersection, tourner à gauche et admirer les coteaux. Après environ 500 m, emprunter à gauche un sentier herbeux qui passe entre deux champs. Rejoindre un étang, virer à droite et longer l'Èvre pendant 1 km environ.

(8) Traverser l'Èvre par le pont et emprunter à gauche les escaliers menant jusqu'à un superbe point de vue sur le Cirque de Courossé. *Découvrez en plus de ces éléments rocheux au sein du cirque, le village abandonné au début des années 1920 et aujourd'hui enchâssé dans la végétation de Courossé.* Remonter ensuite le sentier jusqu'à la route.

Points de passages

- D Rue des Vignes Rouges x Allée des Coteaux**
N 47.300019° / O 1.077689° - alt. 75m - km 0
- 1 Étang - Le Doit Neuf**
N 47.309674° / O 1.077127° - alt. 80m - km 1.11
- 2 Point de vue**
N 47.304961° / O 1.071377° - alt. 74m - km 2.22
- 3 La Maltière**
N 47.311624° / O 1.069516° - alt. 87m - km 3.06
- 4 Croix du Gros Chêne**
N 47.32105° / O 1.066575° - alt. 98m - km 4.31
- 5 La Clergerie**
N 47.313923° / O 1.063965° - alt. 81m - km 5.14
- 6 Route D201 - Pont d'Alène**
N 47.311053° / O 1.053664° - alt. 30m - km 6
- 7 Intersection**
N 47.307076° / O 1.041332° - alt. 58m - km 7.23
- 8 Traversée de l'Èvre (rivière) - Affluent de la Loire**
N 47.319666° / O 1.038693° - alt. 19m - km 9.28
- 9 La Loge du Coüet**
N 47.320718° / O 1.034742° - alt. 61m - km 9.78
- 10 Croisement en T avec une route**
N 47.325406° / O 1.037705° - alt. 70m - km 10.41
- 11 Intersection - Accès au - Château de la Baronnière**
N 47.32641° / O 1.03192° - alt. 44m - km 10.89
- 12 Coulaines**
N 47.333631° / O 1.036915° - alt. 15m - km 11.86
- 13 - Moulin de l'Épinay**
N 47.333542° / O 1.050817° - alt. 82m - km 13.14

(9) Continuer ensuite sur la 2^e voie à gauche en direction de la Loge du Couët. Après environ 200 m, tourner à gauche puis légèrement à droite. Aller tout droit jusqu'à une petite route.

(10) Suivre la route à droite pendant environ 500 m jusqu'à un départ de chemin avant le hameau de la Baronnière (possibilité de continuer tout droit puis de virer à droite pour aller voir le Château de la Baronnière, propriété privée).

(11) Emprunter à gauche le chemin bordé d'arbres. Descendre, franchir un ru et remonter de l'autre côté. Passer devant le hameau de la Roche et descendre jusqu'à Coulaines.

(12) Traverser le Ruisseau de la Croix de Coulaines et, au croisement qui se présente aussitôt, suivre la route goudronnée à gauche. Après un virage en épingle vers la gauche, monter sensiblement. puis retrouver la route goudronnée. Traverser le lieu-dit l'Épinay et atteindre rapidement une intersection avec le Moulin de l'Épinay sur la droite.

(13) Continuer dans la Rue de l'Èvre puis tourner à droite dans la Rue Saint-Christophe en direction du stade. Au bout, effectuer un droite-gauche pour emprunter la Rue du Clos. Prendre la 1^{re} à droite puis virer à gauche en direction du cimetière.

(14) Traverser une route, longer le cimetière à main droite puis contourner un bâtiment par la droite. Rejoindre la Rue du Bellay, aller à droite vers le passage surélevé et tourner à droite dans le Chemin des Potiers vers la Mamenotière.

(15) Au croisement en T, tourner à gauche puis tout de suite à droite. Au croisement suivant, suivre une petite route à gauche et traverser le lieu-dit Bourg Pailloux. Franchir un ruisseau.

(16) Aussitôt après, prendre un chemin à droite. Au croisement suivant, à la Croix de Navarre, emprunter à droite une portion du GR®3 à travers champs jusqu'au Chemin d'Huneau. Après quelques mètres, tourner à droite jusqu'aux Brosses.

(17) Prendre la 1^{re} à droite au niveau de l'abribus. Quand la rue vire à gauche, continuer tout droit sur un sentier. Descendre puis virer à gauche pour rejoindre le bord de l'Èvre. Longer la rivière à main droite jusqu'au prochain pont routier, à la Croix de Pichon.

(18) Traverser la D751 route et continuer sur le sentier en face (ne pas emprunter le pont). Rejoindre ainsi le bord de Loire (A).

- 14 Cimetière
N 47.336172° / O 1.055968° - alt. 70m - km 13.76
 - 15 La Mamenotière
N 47.341436° / O 1.057591° - alt. 45m - km 14.67
 - 16 Départ de chemin
N 47.345489° / O 1.063968° - alt. 34m - km 15.47
 - 17 Les Brosses
N 47.353122° / O 1.050072° - alt. 25m - km 17.3
 - 18 Croix de Pichon
N 47.360411° / O 1.036993° - alt. 11m - km 18.94
- A - Loire (fleuve)
N 47.363494° / O 1.041862° - alt. 10m - km 19.47

Informations pratiques

- Chambres d'hôtes **Les 3 vallées** à Saint-Florent-le-Vieil - 700 m (8 min)

Hébergements à Saint-Florent-le-Vieil :

- Au Camping Eco Loire sur l'île Batailleuse
- La Maison Tranquille / 2 nuits minimum.
- Chambres d'hôtes Tour de la Gabelle.

A proximité

A découvrir à proximité : Profitez-en pour explorer la Petite Cité de Caractère® de Saint-Florent-le-Vieil !

Activités à Saint-Florent-le-Vieil :

- Balade en bateau avec Loire en Bateau,
- Maison Julien Gracq,

Monuments historiques :

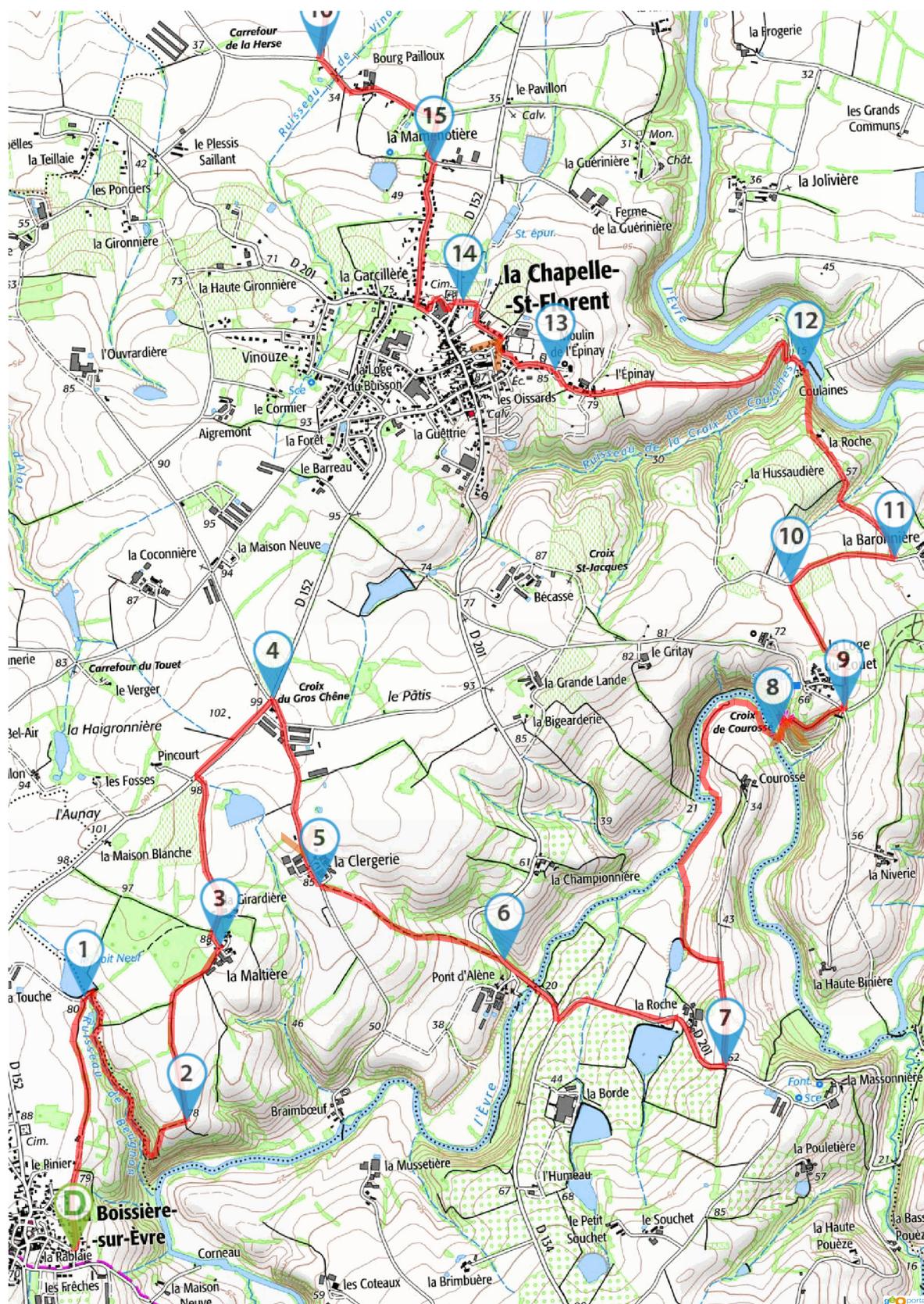
- Abbaye mauriste de Saint-Florent-le-Vieil,
- Abbatiale Saint-Florent du Mont Glonne,
- Chapelle Cathelineau.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-de-la-boissiere-sur-evre-a-notre-dame-du/>

En savoir plus : Ôsez Mauges Tourisme et Développement en Val de Loire - BEAUPREAU-EN-MAUGES

Tel : 02 41 72 62 32 - Email : contact@osezmauges.fr - Site internet : <https://www.osezmauges.fr/>

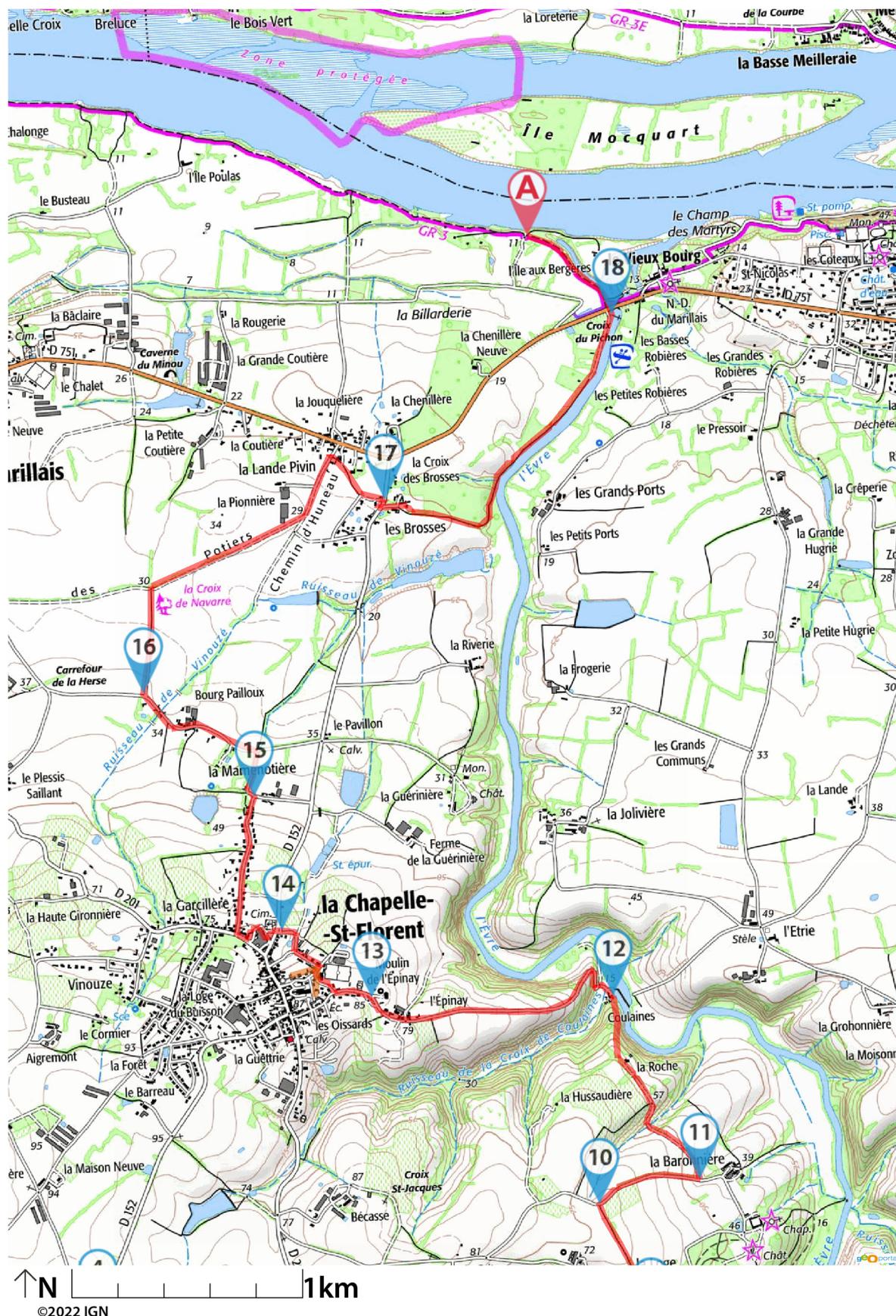
Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2022 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

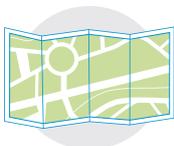
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.